

“ Vous savez le reste. On déclara à 41 voix de majorité que la France devait être gouvernée par cet homme que, pendant une demi-heure, ou, pour être tout à fait historique, pendant trente-cinq minutes, on avait traité de crapule, de canaille et de valet de juif. . . ”

N'est-ce pas que cette description est étincelante de verve ?

C'est au milieu de cet ouragan que s'est produite la sortie de M. de Galliffet. On a vu tout à coup le général prendre ses papiers et sortir de la salle, comme un homme qui en a par-dessus la tête. Immédiatement la rumeur a circulé que le ministre de la guerre avait donné sa démission séance tenante, parce qu'il ne pouvait admettre que le premier ministre allât plus loin que lui dans la condamnation d'un de ses subalternes, et traitât en pleine tribune un des ses officiers de “ félon.”

M. de Galliffet avait en effet démissionné, mais on réussit à lui faire donner après coup comme motif de sa retraite le mauvais état de sa santé ! L'opinion n'a pas été dupe de ce prétexte.

“ M. de Galliffet s'en va, lisions-nous dans un journal parisien. Officiellement, il quitte le ministère pour raison de santé. Qu'il ne soit pas très bien portant après deux rudes atteintes, c'est probable, et que la fatigue ait contribué à sa détermination, c'est possible. Mais personne, pas plus chez les partisans que chez les adversaires du cabinet, ne croira le général de Galliffet démissionnaire pour ce motif seul. L'opinion est unanime : il y a autre chose.

“ Il en avait assez. L'envie de s'en aller devait le poindre déjà depuis quelque temps. Il ne lui avait pas déplu d'être ministre ; cela manquait à sa carrière. Mais, en vérité, on l'associait, au moins par la responsabilité collective, à de trop louches besognes. Sincèrement, il avait dit : “ L'incident est clos.” Et voilà que, M. Waldeck-Rousseau complice, on s'efforçait de reprendre l'Affaire !

“ Les derniers documents produits ont changé en certitude à cet égard les soupçons du général de Galliffet. S'il était besoin d'une preuve de plus contre le président du conseil, nous la trouverions, péremptoire, dans cette démission du ministre de la guerre.

“ Il voulait donc partir. L'injure lancée du haut de la tribune par le chef du cabinet lui a semblé, avec raison, fournir l'occasion favorable.”

Et maintenant, après la tempête que M. Drumont a si bien décrite, après la fugue de M. de Galliffet, comment M. Waldeck-Rousseau s'est-il tiré d'affaire ? On l'a vu par le trait final dans